

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

CABINET DU PRESIDENT

**ALLOCUTION DU PRESIDENT A L'OCCASION
DE LA CLOTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DE JUIN – JUILLET 2012**

*Kinshasa
Palais du peuple
17 juillet 2012*

Honorables Sénateurs et cher(e)s collègues,

Convoquée le 18 juin dernier à la demande du Gouvernement, la présente Session extraordinaire se clôture dans quelques instants, conformément aux articles 116 de la Constitution et 75 du Règlement Intérieur du Sénat.

Initialement prévue pour examiner **la loi des finances 2012**, cette session a élargi son ordre du jour à **la loi d'habilitation** ainsi qu'à **la loi portant statut du militaire des Forces armées**, renvoyée en seconde délibération par le Président de la République.

Je salue l'esprit d'entente et le compromis qui a prévalu dans les deux Chambres pour l'adoption de la loi des finances 2012.

C'est pour la première fois que nous avons voté cette loi en termes identiques.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, je déclare close la Session extraordinaire du Sénat convoqué le 18 juin dernier.

Je vous remercie.

Léon KENGO Wa DONDO